



MATEC ACTUS

LA LETTRE D'INFORMATION DE MOSELLE AGENCE TECHNIQUE

n° 16 | Novembre 2020

Le mot du Président



Avec près de 300 Maires ou Présidents de syndicats ou d'intercommunalité présents ou représentés, c'est avec une très grande satisfaction que j'ai présidé l'Assemblée Générale annuelle de MATEC qui s'est tenue le 5 septembre dernier à Metz.

Bien qu'organisée dans des conditions inédites avec obligation du port du masque et strict respect des gestes barrières, je vois dans cette affluence élevée une preuve manifeste des niveaux de légitimité et de pertinence atteints par l'outil «MATEC». Cette première Assemblée Générale de la mandature 2020-2026 a par ailleurs été l'occasion de présenter aux nouveaux élus installés, l'étendue des services proposés par l'Agence au service de leurs projets et du développement de nos territoires.

Face à un contexte économique et social dégradé du fait des répercussions de la crise en cours, cette mobilisation des élus locaux est pour moi une manifestation supplémentaire de notre esprit commun de responsabilité.

Il est en effet évident que le secteur public local va avoir à s'engager fortement dans les mois à venir pour soutenir

nos emplois, nos entreprises et permettre un redémarrage rapide du pays.

Cela transitera notamment par nos projets d'investissement pour lesquels MATEC est en capacité d'apporter conseils et expertises pour accompagner vos prises de décisions.

Pour favoriser la mobilisation rapide attendue des acteurs publics locaux dans la relance de l'activité, j'ai également entendu avoir une attention particulière pour celles et ceux d'entre vous qui arrivent pour la première fois aux responsabilités.

C'est dans ce cadre que j'ai demandé à MATEC et au CAUE de la Moselle d'imaginer des dispositifs complémentaires de soutien aux nouveaux élus transitant notamment par l'animation de formations gratuites à leur attention, organisées au plus près des territoires et sur la base d'un catalogue qui vous a récemment été transmis.

MATEC qui intègre votre «boîte à outils» d'élu local est un facilitateur pour vos projets, n'hésitez pas à la mobiliser !

Patrick WEITEN

Président de MATEC

Président du Département de la Moselle

Ancien Député



MATEC, à travers sa plateforme de dématérialisation <https://marchespublics-matec57.fr/> gratuite pour ses adhérents, peut vous accompagner dans vos procédures de marchés publics et leur dématérialisation. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service commande publique au 03 55 94 18 10.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le seuil de dispense de procédure de mise en concurrence pour la passation des marchés publics est relevé à 40 000 € HT. Malgré tout, certaines règles s'imposent dès le premier euro dépensé :

- Veiller à choisir **une offre pertinente**,
- Faire une **bonne utilisation des deniers publics**,
- Ne **pas contracter systématiquement avec le même prestataire** lorsqu'il existe une pluralité d'offres.

Il faut ajouter que le décret n°2020-893 du 22 juillet 2020 relève ce seuil, pour les marchés de travaux et de fourniture de denrées alimentaires. Il permet aux acheteurs de conclure un marché de travaux sans publicité ni mise en concurrence préalables, jusqu'au 10 juillet 2021 inclus, si sa valeur est estimée à moins de 70 000 € HT.

Cette disposition est également applicable aux lots inférieurs à 70 000 € HT, à condition que le montant cumulé de ces lots n'excède pas 20 % de la valeur totale estimée de l'opération.

Pour rappel, les seuils de procédure formalisée applicables aux marchés publics et aux contrats de concession à compter du 1^{er} janvier 2020, ont été abaissés à :

- 214 000 € HT pour les marchés publics de fournitures et de services des collectivités territoriales,
- 5 350 000 € à HT pour les marchés publics de travaux et les contrats de concessions.

Il est à noter que tous les marchés supérieurs à 214 000 € HT, doivent être envoyés au contrôle de légalité.

L'Agence propose depuis l'année dernière un **service d'accompagnement à la recherche de subventions** revêtant les formes suivantes :

- **Veille sur les différents dispositifs de subvention existant ;**
- **Conseil et aide à l'identification des dispositifs pouvant financer un projet ;**
- **Accompagnement à la rédaction des demandes de subventions).**

Les subventions, dotations et aides diverses que peuvent obtenir une collectivité sont en effet autant de **ressources généralement déterminantes dans l'engagement ou la poursuite d'un projet**.

Il s'avère cependant parfois difficile d'envisager l'ensemble de ces ressources mobilisables, tant les entrées pour les obtenir sont variées et les procédures parfois complexes ou chronophages.

En rédigeant 30 demandes pour ses adhérents, **MATEC a directement contribué à l'octroi d'un peu plus de 2 millions d'euros en 2019**, tous cofinanceurs confondus (Europe, Région, Etat, ADEME...).

MATEC met à disposition ses compétences pour faciliter vos démarches. Son rôle principal d'assistant à maîtrise d'ouvrage en fait un intermédiaire pertinent dans le cadre de la rédaction des formulaires de demande de subventions.

Vous avez une question sur nos modalités ? N'hésitez pas à prendre contact avec nous aux coordonnées de l'Agence.

PÔLE VRD / AMÉNAGEMENT ESPACE DE COVOITURAGE

Communauté de Communes du Sud Messin

Le besoin actuel de favoriser les circulations alternatives et d'encourager les nouvelles pratiques de mobilités ont poussé la Communauté de Communes du Sud Messin à créer un espace de covoiturage sur le giratoire de Solgne, au croisement des routes départementales n°955 et n°910.

De par son emplacement, cette aire de stationnement se trouve à un emplacement stratégique et offre un accès facilité et une grande visibilité pour ainsi assurer une utilisation optimale.

Le parking se veut respectueux de son environnement naturel, avec l'utilisation de pavés béton drainant, de matériaux naturels tel que la roche et le bois et est agrémenté d'arbres hautes tiges qui apporteront de l'ombrage sans entraver la visibilité pour assurer la sécurité du site.

D'une capacité de 22 places pour véhicules légers, dont une place PMR, le parking est en fonction depuis le mois d'octobre 2019, avec un taux de remplissage journalier de 70 % indiquant une bonne appropriation de ce lieu et de ces pratiques.



PÔLE BÂTIMENT AMÉNAGEMENT D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Mittersheim / Canton de Sarrebourg

La commune de Mittersheim, propriétaire d'un ancien presbytère, a souhaité entamer une opération de restructuration du bâtiment.

Elle s'est tournée vers MATEC afin d'étudier la faisabilité d'un projet de création d'une Maison d'Assistants Maternelles et d'habitat, jouxtant l'école communale.

Le pôle Bâtiment a effectué un diagnostic visuel et les relevés nécessaires à l'élaboration d'un préprogramme. Après prise en compte de l'ensemble des contraintes réglementaires et recommandations des services à l'enfance, MATEC a pu proposer un projet d'aménagement avec estimations financières de l'opération.

La Commune a ensuite demandé à l'Agence de poursuivre son assistance et de constituer le dossier de consultation de maîtrise d'œuvre.



PÔLE EAU / ENVIRONNEMENT / ÉNERGIE RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Hellimer / Canton de Sarralbe

Les services de MATEC ont été sollicités par la Commune d'Hellimer afin d'engager une réflexion pour la rénovation du réseau d'éclairage public. L'Agence a d'abord réalisé un diagnostic du parc d'éclairage public et identifié clairement les luminaires les plus énergivores.

Puis les services de MATEC ont proposé différents scénarios de travaux aux élus de la Commune, chiffrés en temps de retour sur investissement et argumentés.

Enfin, après obtention d'une subvention de type Certificat d'Economie d'Énergie, MATEC a procédé à la consultation des entrepreneurs afin de remplacer les 90 luminaires existants par des équipements de type LED et mettre les armoires de commande en conformité.

Le chantier a duré seulement trois semaines et n'a généré aucune nuisance pour les habitants. Les économies d'électricité ont été immédiates et bien réelles pour la Commune, ce qui lui a permis de dégager des marges financières de fonctionnement.



SITE INTERNET D'INFORMATION JURIDIQUE

MATEC met à la disposition de toutes les collectivités mosellanes des fiches techniques et d'actualité juridique accessibles via un site internet dédié.

Vous pouvez accéder à ce site à l'adresse suivante : <https://www.matec57.fr>

Rendez-vous dans la rubrique >> compétence >> juridique.

En renseignant l'identifiant et le mot de passe (dajcm et dajcm), vous aurez accès à tous les articles.

The screenshot shows the MATEC website interface. At the top, there is a navigation menu with links for ACCUEIL, QUI SOMMES NOUS, ACTUALITÉS, NOS COMPÉTENCES, and CONTACT. Below the menu is a large banner image of a rural landscape. A breadcrumb trail indicates the current location: Accueil > Compétences > Juridique. On the left side, there is a search bar and a list of categories under 'Catégories', including Administration communale, Associations, Cimetières - Législation funéraire, Conseil Municipal, Cultes, Domaine Communal, Droit rural, Education, Elections, Etat civil, Etrangers, Intercommunalité, Marchés publics, Pouvoirs de police, Procédures contentieuses, Services publics, Statut de l'élu, and Urbanisme. The main content area is titled 'LES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS' and features four articles:

- Le nouveau principe selon lequel le silence vaut accord ou acceptation (SVA)**
Le 12 novembre 2015 est entré en vigueur pour les collectivités territoriales le nouveau principe selon lequel "silence vaut acceptation" ou "silence vaut accord" (SVA).
[VOIR L'ARTICLE COMPLET](#)
- La saisine des communes et des EPCI par voie électronique (SVE)**
Depuis le 7 novembre 2016, toute demande, déclaration, information, peut être adressé aux communes et EPCI par voie électronique. Vous trouverez [en cliquant ici](#) une fiche synthétique rappelant ce dispositif.
Vous trouverez aussi, [en cliquant ici](#), la circulaire du 10 avril 2017 relative à la mise en oeuvre de la SVE. Elle est notamment accompagnée de modèles d'accusés d'enregistrement, de réception et de réorientation.
[Téléchargez : circulaireSVE10avril2017.pdf](#)
- Le fichier domiciliaire**
Vous trouverez dans cette fiche toutes les informations utiles à la déclaration de changement de domicile en Moselle.
[VOIR L'ARTICLE COMPLET](#)
- La Commission d'Accès aux Documents Administratifs**
Site de la CADA : vous trouverez sur ce site toute la réglementation relative à la communication des documents administratifs notamment les modalités de saisine de la commission mais aussi des avis et des conseils.
- La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés**
Site de la CNIL : vous y trouverez de nombreuses informations relatives aux missions et au fonctionnement de cette commission.

